

COVID-19

redaction@sonapresse.com

Gabon: un taux de contamination qui régresse, mais prudence

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

AU cours de ces dernières 72 heures, le Gabon a enregistré 135 nouveaux cas d'infection au Covid-19 sur les 5 517 tests réalisés sur l'ensemble du territoire national. Soit un taux de positivité de 2,4 %.

Ces dernières informations sanitaires montrent une diminution des cas, contrairement aux dernières semaines où l'on dénombrait jusqu'à plus de 500 nouveaux cas en seulement 48 heures. Si depuis le 4 janvier 2021, notre pays connaît une flambée épidémique, les statistiques révélées dernièrement par le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre le coronavirus confirment une diminution de 30 % du nombre de contaminations, d'hospitalisations et de décès. Selon le Dr Guy-Patrick Obiang-Ndong, ministre de la Santé, la prise de conscience des populations

et les mesures de restrictions prises par le gouvernement gabonais expliqueraient la régression de la maladie observée actuellement.

On peut se réjouir des chiffres actuels qui illustrent parfaitement les efforts consentis par les populations dans la lutte contre le coronavirus depuis son apparition dans notre pays. Mieux, depuis la seconde vague de la pandémie. En effet, depuis le début de cette année, le Gabon traverse une deuxième vague caractérisée par un taux de contagiosité très élevé, de nombreuses hospitalisations et un nombre important de décès. Une seconde vague marquée également par la présence des variants brésiliens, britannique et sud-africain.

Et même si les dernières données épidémiologiques montrent une stabilisation du virus, due certainement au respect des mesures barrières, associé à

la vaccination, les populations ne doivent pas baisser la garde. En maintenant cette tendance baissière, il est probable, comme l'avait annoncé la Première ministre Rose-Christiane Ossouka-Raponda, d'alléger certaines mesures restrictives telles que le couvre-feu si nous descendons en dessous de la barre de 50 cas par décompte.

Photo: DR



MINISTÈRE DE LA SANTÉ

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Visa de conformité de la DGMP :

Date de lancement : 28 avril 2021
Appel d'offres : N°03/MS/SG/DCNTS/2021
Noms du projet : Acquisition de consommables médicaux.
Source de financement : État gabonais, exercice budgétaire 2021-2022-2023 et fonds propres.

1. OBJET
La Direction du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) lance un appel d'offres pour l'acquisition de consommables médicaux.

2. ALLOTISSEMENT
Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°0027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300 000) F CFA**. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).
Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :


**Centre National de Transfusion Sanguine,
38 rue du docteur KONG, centre-ville,
BP 13895 Libreville Gabon. Tel : 066400880 / 077666215.**


6. CRITERES D'EVALUATION
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 31 mai 2021, et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) F CFA**.
A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 31 mai 2021 à 11 heures 00 dans la salle de réunion du 1^{er} étage du Centre National de Transfusion Sanguine.

Le Directeur
du Centre National de Transfusion Sanguine

Dr. Olivier REBIENOT PELLEGRIN

Le Directeur Général
Des Marchés Publics

Eugène Pénatou
DIRECTEUR GÉNÉRAL